

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE  
TOULOUSE TRIBUNAL DE POLICE  
DES 4 PREMIERES CLASSES  
TEL : 05 61 12 83 00  
BP 91021  
31034 TOULOUSE CEDEX 6

**CLASSEMENT**

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN SCHINAZI  
174 RU DE COURCELLES  
75017 PARIS 17EME

**Références à rappeler :**

**AFM**

Rédacteur :

Vous avez déposé une réclamation concernant la (les) décisions prononcées  
à l'encontre de l

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000201** ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2  
C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à **TOULOUSE(31300), RUE ROQUEMAUREL**, en date du **07/08/2019 à 15h50**,  
par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par **COMMISSARIAT TOULOUSE**, avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) : \_\_\_\_\_

L'étude, par les services du Ministère Public, du procès verbal de constatation initiant les poursuites dont vous faites l'objet ont révélé certains vices de forme ou de fond. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de classer sans suite le dossier visé en référence.

De plus, je vous informe que je procède dès aujourd'hui à la demande de restitution de points qui vous ont été retirés suite à cette infraction

Si toutefois le montant de l'Amende Forfaitaire Majorée a déjà été recouvré, veuillez vous rapprocher du Centre Amende Service 31945 TOULOUSE Cedex 9 . Tph 0 821 080 031 pour tout renseignement concernant les modalités de remboursement du trop-perçu.

Dans l'éventualité d'un prélèvement des frais d'opposition de votre banque, vous devez adresser une demande de remboursement auprès du Centre Amende Service en y joignant le relevé de compte où figure le montant des frais d'opposition ainsi qu'un relevé d'identité bancaire, la copie de votre pièce d'identité.

Fait à **TOULOUSE CEDEX 6**, le 09/06/2020

**L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC**

